

LA POSITION DU MINISTRE DU TRAVAIL

L'hon. David Crombie (Rosedale): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Travail. Comme il a déjà dit douter que le droit de grève soit toujours utile et comme par ailleurs d'après un sondage Gallup récent ce serait un sujet d'inquiétude pour les Canadiens, j'aimerais lui demander s'il envisage de prendre des mesures qui limiteraient le droit de grève dans les domaines qui d'une façon générale, intéressent le public c'est-à-dire les services aériens, ferroviaires, téléphoniques ou postaux.

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre du Travail): Madame le Président, la réponse est non. La tradition et l'expérience acquise jusqu'ici nous portent à croire que la majorité des Canadiens préfèrent qu'on tente d'abord de régler les conflits industriels par la médiation et l'arbitrage et qu'on laisse, si possible, les intéressés conclure un règlement négocié sans intervenir.

* * *

[Français]

LES SUBSTANCES DANGEREUSES

LA MOUSSE D'URÉE-FORMALDÉHYDE—ON DEMANDE SI DES MESURES COMPENSATOIRES SERONT ADOPTÉES

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, en l'absence du ministre de la Consommation et des Corporations, je poserai ma question au ministre responsable de l'habitation. Hier, mon collègue de Hamilton-Wentworth a soulevé la question relative à cette fameuse mousse d'urée-formaldéhyde, et étant donné que le ministre de la Consommation et des Corporations a rejeté du revers de la main toute responsabilité gouvernementale, et qu'en 1976 le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et celui de la Consommation et des Corporations avaient suggéré qu'aucun ministère fédéral utilise ce produit, et qu'en 1977 la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dans le cadre de son programme CHIP, non seulement a accepté ce produit mais a accepté de la subventionner, est-ce que le ministre responsable de l'habitation pourrait dire aujourd'hui à la Chambre s'il se sent au moins responsable sur le plan moral et social, et s'il proposera une mesure compensatoire pour ces 100,000 propriétaires qui non seulement ont des problèmes en ce qui a trait à leur hypothèque, mais sont chassés de leur maison à cause d'un produit au sujet duquel le gouvernement tient une certaine responsabilité?

[Traduction]

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, le député sait déjà, j'en suis sûr, que c'est le ministre de la Consommation et des Corporations, qui n'est pas ici aujourd'hui, qui est le président du comité du Cabinet chargé de s'occuper de cette question. Je m'empresse d'ajouter que je fais partie du comité qui étudie la situation.

Questions orales

Les instances du député sont en tête de la liste que le comité étudiera.

[Français]

ON DEMANDE SI UN CRÉDIT SPÉCIAL SERA RECOMMANDÉ POUR LOGER CEUX QUI DOIVENT QUITTER LEUR MAISON

L'hon. Roch La Salle (Joliette): La réponse du ministre, madame le Président, n'est certainement pas de nature à rassurer ceux-là qui ont des problèmes importants. Et je pose ma question au ministre responsable de l'habitation. Je fais appel à lui puisque le ministre de la Consommation et des Corporations a rejeté toute responsabilité. Une enquête nous apportera des recommandations, j'imagine, pertinentes, dans plusieurs mois.

Est-ce que le ministre pourrait assurer à ces gens qu'il recommandera lors du prochain budget un crédit spécial pour leur permettre d'être abrités cet hiver? Je demande au ministre de faire preuve d'une certaine compassion vis-à-vis de ces milliers de gens encore une fois, d'adultes et d'enfants qui ne pourront habiter leur maison cet hiver si le gouvernement n'intervient pas par une mesure spéciale.

[Traduction]

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, d'abord, je ne saurais accepter le postulat que renferme la question du député, à savoir que le ministre de la Consommation et des Corporations a refusé d'assumer ses responsabilités. Bien au contraire, le Cabinet l'a précisément chargé d'étudier les diverses questions que le député a soulevées. Si le député continue à dire qu'il s'agit là d'une question de la plus haute importance qui préoccupe bien des députés, je lui demanderais quelles mesures son gouvernement a prises, lorsqu'il était au pouvoir, pour régler ce problème?

* * *

LE LOGEMENT

ON DEMANDE D'INTERVENIR AU NIVEAU DES TAUX HYPOTHÉCAIRES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre chargé du logement. Le ministre a reçu des pétitions, des mémoires, des protestations et des rapports de la SCHL dont les auteurs réclament unanimement une intervention immédiate au niveau des taux d'intérêt pour résoudre le problème du logement au Canada. Pourtant le ministre se contente de demander une étude supplémentaire aux députés. Quand va-t-il s'atteler à la tâche et cesser de tenir compte de l'avis de Scrooge, le ministre des Finances, qui veut endetter les Canadiens pour le restant de leurs jours? Quand prendra-t-il une initiative avec l'aide des députés et quand fera-t-il baisser les taux d'intérêt hypothécaires?